

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 7 décembre 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M. Camille Solomon, conseiller
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana J. Shannon, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

Sont également présentes :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale
M^{me} Francine Bédard, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Demandes de soumissions pour l'année 2016
7. Emprunt temporaire - Dépenses d'administration courantes 2016
8. Demande d'aide financière MTQ - Amélioration du réseau routier municipal
9. RITDM - Renouvellement de l'entente initiale
10. Ministère du développement durable (MDDELCC) - Étude d'évaluation de sécurité - Barrage du Lac-Beaulne
11. Revenu Québec - Inscription ClicSécur - Représentant autorisé
12. Embauche de M^{me} Kim Baumgarten - Employée remplaçante - Agente de bureau
13. ACSIQ - Renouvellement d'adhésion
14. Logiciels Sport-Plus inc. - Renouvellement contrat d'entretien et de support technique
15. PG Solutions - Renouvellement contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques
16. Institut de gouvernance numérique - Acceptation offre de services - Internet haute vitesse
17. Groupe Environex (NordikEau inc.) - Acceptation offre de services - Prélèvements et analyses eau potable et eaux usées
18. Premier Tech Aqua - Renouvellement du contrat d'entretien - Système de traitement des eaux usées (lac Clermoustier) (**RETIRÉ**)
19. Demande de dérogation mineure - 601, Place aux Deux-Roches
20. Demande de dérogation mineure - 895, chemin de la Rivière
21. Demande de dérogation mineure - 311, rue Venne
22. Demande de dérogation mineure - 366, rue de Verchères
23. Adoption des comptes fournisseurs
24. Dépôt de l'état des activités financières
25. Le maire vous informe
26. Période de questions
27. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, M. Michel Surprenant.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

M. Gilles Côté demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant l'octroi d'un mandat à l'entreprise ELPC inc. dans le dossier Internet haute vitesse.

Le vote est demandé par le maire.

POUR : M. Gilles Côté, M^{me} Annie Poitras.

CONTRE : M. Camille Solomon, M. Michel Robidoux, M^{me} Diana Shannon, M. Robert Lacombe.

2015-331

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que modifié par le retrait du point numéro 18.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2015-332

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2015, tel que rédigé.

6. Demandes de soumissions pour l'année 2016

2015-333

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser la préparation des devis et des demandes de soumissions requis pour l'acquisition de biens et de services au cours de l'année 2016. Il est entendu que ces demandes seront effectuées selon les directives établies aux règlements 347-2007 et 413-2011 (amendement) et conformément aux dispositions prévues à la Politique de gestion contractuelle de la municipalité adoptée le 13 décembre 2010, résolution numéro 2010-296.

7. Emprunt temporaire - Dépenses d'administration courantes 2016

2015-334

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de procéder à un emprunt temporaire par billets à la Caisse populaire Desjardins de la Ouareau, afin de financer les dépenses d'administration courantes prévues au budget 2016, conformément aux dispositions de l'article 1093 du Code municipal, jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas 90 % du budget à être adopté le 8 décembre 2015, dont copie sera transmise à l'institution prêteuse selon les termes et conditions ci-après décrits :

- le montant maximal qui pourra être dû sur avance ne devra pas excéder 3 000 000 \$ et les avances temporaires de l'année 2015 devront être payées en totalité;
- les déboursés sur le prêt se feront automatiquement selon les besoins;
- le taux d'intérêt est le taux préférentiel en vigueur;
- les intérêts seront remboursés mensuellement et les remboursements du capital se feront à la demande de la municipalité;
- à compter du mois d'avril 2016, la directrice générale ou directrice générale adjointe remettra à la caisse, trimestriellement, une confirmation du solde restant à percevoir des taxes et compensations imposées pour l'année 2016;
- cet emprunt est valable jusqu'au 31 décembre 2016.

Le maire et la directrice générale ou la directrice générale adjointe sont autorisés à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

8. Demande d'aide financière MTQ - Amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU QUE la municipalité ne dispose pas de crédits suffisants pour entretenir à court terme la totalité de son réseau routier;

ATTENDU QUE toute aide financière supplémentaire octroyée à la municipalité pour l'entretien et la réparation des chemins permettrait d'ajouter certains travaux à son programme actuel.

POUR CES MOTIFS,

2015-335

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement qu'une requête soit adressée au député du comté de Rousseau, M. Nicolas Marceau et au ministère des Transports du Québec afin d'obtenir, pour l'année 2016, une subvention hors norme de l'ordre de 100 000 \$, afin de permettre l'amélioration et la réparation de certains chemins faisant partie du réseau routier de la municipalité.

9. RITDM - Renouvellement de l'entente initiale

ATTENDU la constitution de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie par décret du 7 juillet 1988, dont l'avis du ministre des Affaires municipales a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 30 juillet 1988;

ATTENDU QUE conformément à la Loi, ladite entente intermunicipale a été renouvelée pour une période d'une année, soit jusqu'en décembre 2015;

ATTENDU QU' il y a lieu, pour les municipalités participantes, soit Rawdon, Chertsey et Saint-Donat, de réévaluer pendant l'année 2016 l'ensemble des services offerts par la Régie;

ATTENDU l'article 618 du Code municipal du Québec (l.r.q., c. c-27.1);

POUR CES MOTIFS,

2015-336

il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de renouveler l'entente initiale permettant la constitution de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie, pour une période se terminant le 31 décembre 2016, et de transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution aux deux autres municipalités membres de la Régie. La présente résolution est sous réserve de l'adoption d'une résolution au même effet par les deux autres municipalités membres de la Régie.

10. Ministère du développement durable (MDDELCC) - Étude d'évaluation de sécurité - Barrage du Lac-Beaulne

ATTENDU QUE la Loi sur la Sécurité des barrages et son règlement d'application exige que chaque propriétaire d'un barrage de 1 mètre ou plus doit se conformer à certaines obligations;

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire du barrage du Lac-Beaulne.

10. Ministère du développement durable (MDDELCC) - Étude d'évaluation de sécurité - Barrage du Lac-Beaulne (suite)

POUR CES MOTIFS,

2015-337

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey s'engage à effectuer et à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, une étude d'évaluation de la sécurité du barrage du Lac-Beaulne d'ici le 31 octobre 2016 et, dans le respect des mêmes délais, communiquer au ministre pour approbation, un exposé des correctifs à apporter ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre de ceux-ci.

11. Revenu Québec - Inscription ClicSécur - Représentant autorisé

2015-338

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que le directeur du Service des finances, M. Miguel Brazeau, soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à ClicSécur et à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à cette fin. M. Brazeau est également autorisé à recevoir, du ministère du Revenu du Québec, tous les renseignements dont il dispose, nécessaires à l'inscription. En conséquence, la directrice générale est autorisée à signer la résolution adoptée à cet effet.

12. Embauche de M^{me} Kim Baumgarten - Employée remplaçante - Agente de bureau

2015-339

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M^{me} Kim Baumgarten à titre d'agente de bureau, avec le statut d'employée remplaçante, sujet aux dispositions prévues à l'article 4.03 de la convention collective de travail. La date d'entrée en fonction comme employée remplaçante est le 9 décembre 2015.

13. ACSIQ - Renouvellement d'adhésion

2015-340

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de renouveler l'adhésion du directeur du Service incendie, M. Serge Lamoureux, à l'Association des chefs en Sécurité incendie pour l'année 2016 et de défrayer, à cette fin, le coût de la cotisation annuelle de 281,69 \$ (taxes incluses).

Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.

14. Logiciels Sport-Plus inc. - Renouvellement contrat d'entretien et de support technique

2015-341

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement de renouveler, avec la firme Logiciels Sport-Plus inc., le contrat d'entretien et de support technique pour l'année 2016, au coût de 3 556,76 \$ (taxes incluses). La directrice générale est autorisée à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.

15. PG Solutions - Renouvellement contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques

2015-342

Il est proposé par M. Camille Solomon appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement de renouveler, avec la firme PG Solutions, le contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques pour l'année 2016, soit MegaGest au coût de 13 785,51 \$, le Gestionnaire municipal au coût de 9 565,92 \$, le service d'évaluation en ligne au coût de 3 432 \$, Syged au coût de 1 925,83 \$ et le contrat de surveillance des copies de sécurité au coût de 586,37 \$, toutes taxes incluses. La directrice générale est autorisée à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

Ces sommes seront prévues au budget général 2016 de la municipalité.

16. Institut de gouvernance numérique - Acceptation offre de services - Internet haute vitesse

2015-343

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu majoritairement qu'en vertu des dispositions de l'article 938, paragraphes 2.1 et 7 du Code municipal du Québec, le conseil accepte les termes et conditions contenus à l'offre de services du 19 novembre 2015 de l'Institut de gouvernance numérique, pour un montant de 36 275 \$ (taxes en sus). L'offre se décline en trois volets : orientation technologique et étude de faisabilité, conseil stratégique et rédaction d'un appel d'offres. Les frais externes préapprouvés par la municipalité seront chargés avec une majoration de 15 % pour les frais de gestion. Pour les déplacements en automobile de plus de 25 km, ils seront facturés au taux de 0,45\$/km et à demi-honoraires pour le temps de déplacement. Le devis devra être déposé au conseil municipal au plus tard le 14 mars 2016. Cette somme sera incluse au règlement d'emprunt à être adopté pour la réalisation de l'implantation d'un réseau Internet haute vitesse, le cas échéant.

POUR : M. Michel Robidoux, M^{me} Diana Shannon, M. Robert Lacombe, M. Michel Surprenant, maire

CONTRE : M^{me} Annie Poitras, M. Camille Solomon, M. Gilles Côté.

17. Groupe Environex (Nordik Eau inc.) - Acceptation offre de services - Prélèvements et analyses eau potable et eaux usées

2015-344

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de la firme NordikEau inc., pour effectuer les prélèvements nécessaires à la réalisation des analyses de l'eau potable et des eaux usées, au coût de 6 760 \$ (taxes en sus), selon les termes et conditions contenus à l'offres de service en date du 19 novembre 2015.

Cette somme est disponible au budget général de la municipalité.

18. Premier Tech Aqua - Renouvellement du contrat d'entretien - Système de traitement des eaux usées (lac Clermoustier)

Ce point est retiré.

19. Demande de dérogation mineure - 601, Place aux Deux-Roches

2015-345

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M^{me} Lucie Voizelle, en ce qui concerne la marge arrière à 2,7 mètres du bâtiment principal de la propriété située 601, Place aux Deux-Roches.

2015-12-07

20. Demande de dérogation mineure - 895, chemin de la Rivière

2015-346

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M^{me} Madeleine Després, en ce qui concerne la marge avant à 4,35 mètres du bâtiment principal de la propriété située au 895, chemin de la Rivière.

21. Demande de dérogation mineure - 311, rue Venne

2015-347

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **refuse** la demande de dérogation mineure de M. Patrick Noël, en ce qui concerne la marge arrière du bâtiment principal à 5,8 mètres de la propriété située au 311, rue Venne.

22. Demande de dérogation mineure - 366, rue de Verchères

2015-348

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M. Roger Leclerc, en ce qui concerne la bande de protection riveraine de la galerie à 4,54 mètres de la propriété située au 366, rue de Verchères.

23. Adoption des comptes fournisseurs

2015-349

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois de novembre 2015 au montant de 894 968,34 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 novembre 2015, au montant de 486 108,79 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions du 3^e alinéa de l'article 5 du règlement 414-2011, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

24. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2015.

25. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

26. Période de questions

On compte 14 personnes dans l'assistance.

27. Levée de la séance

2105-350

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que la séance soit levée à 20 h 50.

Directrice générale adjointe

Maire